



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2023-06003

PUBLIÉ LE 2 JUIN 2023

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

37-2023-06-01-00004 - Arrêté de fermeture du SPFE de Tours 19 juillet
2023 (1 page)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2023-06-01-00004

Arrêté de fermeture du SPFE de Tours 19 juillet
2023

FINANCES PUBLIQUES

Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle des services de la Direction départementale des Finances publiques d'Indre-et-Loire

Le Directeur départemental des Finances publiques d'Indre-et-Loire,

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment le second alinéa de l'article L.221-2 ;

Vu le décret n° 71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, notamment ses articles 26 et 43 ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des Administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 10 janvier 2023 portant délégation de signature en matière d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle des services de la Direction départementale des Finances publiques d'Indre-et-Loire ;

ARRÊTE :

Article 1er : Le service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Tours 1 sera fermé à titre exceptionnel le mercredi 19 juillet 2023.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Tours, le 1^{er} juin 2023

Par délégation du Préfet,

Le Directeur départemental des Finances publiques

signé

Thierry POURQUIER